

## **Convention START (ancienne CPE ou ROSETTA)**

*Attention : Nous engageons uniquement des personnes dont le niveau d'études est inférieur à un diplôme de secondaire supérieur. Quelques postes seulement peuvent être attribués à des candidats ayant un diplôme de secondaire supérieur et/ou de l'enseignement supérieur de type court.*

### **A. Conditions :**

- Etre inscrit comme demandeur d'emploi la veille de l'engagement,
- Etre âgé de moins de vingt-six ans la veille de l'engagement,
- Etre de bonne conduite. Il peut vous être demandé de produire un certificat de bonne vie et mœurs.

### **B. Démarches à effectuer :**

- Se procurer une carte START auprès de l'ONEM dont dépend votre domicile (à Liège : rue Natalis 49, 4020 LIEGE) si vous êtes diplômé(e) du secondaire inférieur maximum.

**Remarque : Cette démarche est évidemment inutile si vous possédez déjà une carte START valide dans les temps.**

- Déposer ou envoyer par courrier votre carte START à la Gestion Centre-Ville de Liège en même temps que :
  1. Votre curriculum vitae + photo
  2. Votre lettre de motivation
  3. Une copie recto/verso de votre carte d'identité si vous êtes diplômé(e) du secondaire supérieur ou de plus haut niveau
- Avoir pris connaissance du contenu du site internet [www.liegecentre.be](http://www.liegecentre.be) pour être informé sur les différents aspects du métier de steward.

### **C. Particularités du contrat START au sein de la Gestion Centre-Ville de Liège :**

- a. Statut employé,
- b. Temps plein = 38 heures/semaine,
- c. Période d'essai de 6 mois,
- d. Vous devez être disposé à travailler en soirée et/ou les week-ends,
- e. Le contrat prend fin au plus tard lorsque le travailleur à 26 ans.